

**Contact North | Contact Nord**

Ontario's Distance Education & Training Network  
Le réseau d'éducation et de formation à distance de l'Ontario

**Développement d'une approche  
concertée et intégrée en apprentissage  
assisté par la technologie et  
apprentissage en ligne dans les  
établissements de langue française  
et bilingues de l'Ontario**

**Rapport final**

**Le 29 avril 2014**

# Partenaires de la Politique d'aménagement linguistique

1. Campus d'Alfred de l'université de Guelph,
2. Campus Glendon de l'université York,
3. Centre de recherche en éducation franco-ontarien (CREFO), Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto,
4. Collège Boréal,
5. Collège La Cité,
6. Collège universitaire Dominicain,
7. Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO),
8. Université de Hearst,
9. Université de Sudbury,
10. Université d'Ottawa,
11. Université Laurentienne,
12. Université Saint-Paul.

Mars 2014

# Perspectives d'avenir

---

*Développement d'une approche concertée et intégrée en apprentissage assisté par la technologie et apprentissage en ligne dans les établissements de langue française et bilingue de l'Ontario*

## SOMMAIRE POUR LES CADRES

La Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF) du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et du ministère de l'Éducation de l'Ontario invita les partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique (PAL)* dans les établissements bilingues et francophones à développer une approche intégrée et concertée en matière d'apprentissage en ligne et d'apprentissage assisté par la technologie dans les établissements de langue française et bilingues de l'Ontario. Contact North | Contact Nord a reçu le mandat de mener une consultation des principaux intéressés afin d'identifier les bases de travail communes.

Le processus de consultation mené par Contact North | Contact Nord fut exécuté en trois temps. Les partenaires de la PAL suivants ont participé à la démarche :

1. Campus d'Alfred de l'université de Guelph,
2. Campus Glendon de l'université York,
3. Centre de recherche en éducation franco-ontarien (CREFO), Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto,
4. Collège Boréal,
5. Collège La Cité,
6. Collège universitaire Dominicain,
7. Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO),
8. Université de Hearst,
9. Université de Sudbury,
10. Université d'Ottawa,
11. Université Laurentienne,
12. Université Saint-Paul.

Dans un premier temps, les partenaires de la PAL ont été invités, par lettre à la haute direction de chaque établissement, à participer à la démarche de consultation et à désigner une répondante ou un répondant. Une ronde d'entrevues téléphoniques suivit et permit de cerner des enjeux et des préoccupations initiales. Un gabarit de collecte d'information fut ensuite expédié à tous les établissements en novembre 2013, visant à :

1. Faire un inventaire des initiatives en cours ou prévues en matière de l'apprentissage en ligne, en français;
2. Estimer l'ampleur des investissements actuels;

3. Recenser les capacités existantes au plan technologique et pédagogique;
4. Identifier le bassin des ressources humaines spécialisées;
5. Recenser l'offre actuelle de cours et de programmes;
6. Dresser un profil des utilisateurs;
7. Décrire les initiatives et innovations de l'établissement;
8. Identifier ses champions et ses innovateurs ayant réussi;
9. Connaître les perspectives des leaders concernant l'apprentissage assisté par la technologie et de l'évolution de l'environnement concurrentiel;
10. Comprendre leur positionnement et des défis actuels et anticipés.

Dans un deuxième temps, en janvier et février 2014, une rencontre en bilatérale avec chaque établissement fut organisée, in situ, dans le but de créer un instantané (« snap shot ») de l'évolution de l'apprentissage assisté par la technologie et de l'apprentissage en ligne, d'identifier les foyers d'innovation et de nouvelles initiatives, et souligner les points de confluence d'intérêts. Une fiche signalétique complétée suite à chaque entretien fut validée par l'établissement. Ces fiches signalétiques détaillées sont présentées dans un document d'accompagnement à ce rapport.

Enfin, la tenue d'une session de travail le 28 février 2014 permet de présenter la synthèse du portrait d'ensemble et de partager l'ensemble des fiches signalétiques. Ce dialogue, regroupant les douze établissements partenaires de la PAL et les représentants de la DPPELF, valida les constats et identifia les facteurs de confluence et les conditions de succès d'une approche concertée en matière d'apprentissage en ligne dans les établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario.

Les points de confluence d'intérêts se fixent autour d'un travail en commun sur des cours et programmes ciblés et sur des services aux étudiants. Le dialogue entre les établissements partenaires de la PAL a permis d'identifier la confluence des intérêts autour des éléments suivants :

1. La normalisation des définitions de concepts et de méthodes pour assurer une compréhension commune et partagée de l'apprentissage assisté par la technologie et l'apprentissage en ligne;
2. L'exploration de stratégies d'adoption des technologies par le corps professoral reconnaissant la nature organique de la propagation du changement au sein de tous les établissements;
3. L'identification de chantiers de travail concret autour du développement de cours et de programmes mis en commun, notamment :
  - a) L'identification de programmes entiers à développer;
  - b) La validation de l'inventaire des cours présentement en ligne et l'identification de cours pouvant servir de bases à la collaboration;
  - c) L'identification du potentiel de collaboration en ligne autour des ententes d'articulation, d'arrimage et de reconnaissance de cours déjà établies;
  - d) L'identification des cours à petits effectifs et des cours de formation générale pouvant faire l'objet d'une collaboration à court terme;
  - e) La mise en commun d'outils d'apprentissage;
  - f) L'utilisation des technologies pour répondre aux « besoins particuliers », au sens de la loi sur l'éducation;

4. L'arrimage secondaire-collégial-universitaire par le partage d'outils en ligne, de modules et de cours adaptés;
5. L'exploration de l'offre internationale d'apprentissage à distance, en mode de cours hybrides ou de cours entièrement en ligne;
6. L'établissement d'un dépôt de ressources éducatives ouvertes et de modèles partagés;
7. L'élaboration d'une stratégie de développement du livre électronique en français.

Les éléments structurants suivants d'une approche intégrée et concertée font aussi l'objet d'une confluence d'intérêts :

1. La primauté de la pédagogie et de l'accès aux études postsecondaires affirmée dans tout projet technologique;
2. L'intégration de l'apprentissage assisté par la technologie et de l'apprentissage en ligne comme axe central des stratégies institutionnelle;
3. Le développement d'une capacité minimale de participation aux partenariats dans les établissements de petite taille;
4. Une coordination soutenue pour bâtir, sur une période de quelques années, un capital relationnel entre les établissements et entre les intervenants d'apprentissage assisté par la technologie et d'apprentissage en ligne;
5. Un modèle de financement incitatif qui reconnaisse les dynamiques d'innovation et d'initiative apparentées au démarrage d'entreprise (« start-up ») au sein des établissements et une participation soutenue et coordonnée aux initiatives provinciales en cours;
6. Une exploration soutenue du modèle d'affaires de l'apprentissage en ligne et de l'apprentissage assisté par la technologie, notamment les investissements en infrastructure et en opérations, les effets financiers du déplacement de la clientèle étudiante, les effets sur les formules de financement provincial, etc.

La Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche a souligné l'importance du réseautage des établissements francophones et bilingues pour s'inscrire dans les stratégies provinciales d'enseignement en ligne. Les budgets globaux sont annoncés pour les trois prochaines années et les mécanismes de gouvernance seront finalisés dans un avenir rapproché. Une approche intégrée et concertée permettrait de mieux positionner les établissements francophones et bilingues dans ces initiatives.

Les partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique* ont exprimé la volonté de travailler ensemble sur des projets concrets, à condition de trouver des ressources pour soutenir la collaboration et pour assurer la circulation de l'information. Les partenaires soulignent que le momentum doit être nourri et soutenu. Contact North | Contact Nord, qui est un lieu de collaboration avec les collèges, les universités et les écoles secondaires, s'engage à les appuyer dans cet effort et peut poursuivre le rôle qu'il a assumé dans la réalisation du mandat de consultation initial du ministère.

# 1 Table des matières

Sommaire pour les cadres .....	i
1 Présentation et méthodologie .....	1
2 Éléments de contexte .....	4
3 Points de confluence d'intérêts .....	5
3.1 Appuyer un processus de développement organique .....	5
3.2 Développer et renforcer l'encadrement stratégique .....	7
3.3 Offrir un financement incitatif ciblé et participer aux initiatives provinciales .....	8
3.4 Mitiger les risques liés à l'innovation.....	9
3.5 Rechercher la confluence des intérêts et la gouvernance d'un Centre d'excellence.....	9
3.6 Focaliser sur le travail en commun par des projets concrets .....	10
3.7 Réimaginer la portée des cours hybrides .....	11
4 Pistes d'action et de suivis .....	12
5 Portrait des établissements .....	14
5.1 Collège d'Alfred – Université de Guelph.....	17
5.2 Centre de recherche en éducation Franco-ontarien -- Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto .....	18
5.3 Collège Boréal .....	19
5.4 Collège La Cité.....	20
5.5 Collège universitaire Dominicain .....	22
5.6 Collège universitaire Glendon.....	23
5.7 Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO) .....	24
5.8 Université de Hearst .....	25
5.9 Université de Sudbury.....	26
5.10 Université d'Ottawa .....	28
5.11 Université Laurentienne .....	29
5.12 Université Saint-Paul.....	30

*Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Éducation de l'Ontario. À noter que le contenu n'engage que ses auteurs et ne traduit pas nécessairement le point de vue du Ministère.*

# 1 PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE

La Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF) du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et du ministère de l'Éducation de l'Ontario invitait, en juillet 2013, les partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique (PAL)* dans les établissements bilingues et francophones à développer une approche intégrée et concertée en matière d'apprentissage en ligne et d'apprentissage assisté par la technologie dans les établissements de langue française et bilingues de l'Ontario. La DPPELF rappelait l'objectif du gouvernement ontarien d'atteindre un taux d'obtention de titres postsecondaires de 70 % et, pour y arriver, la nécessité que le réseau d'enseignement supérieur soit « accessible au-delà de l'étudiant traditionnel, soit plus souple et plus accommodant à l'endroit des apprenants adultes et des étudiants potentiels issus des groupes qui n'accèdent pas facilement à l'enseignement supérieur. »

La DPPELF a retenu les services de Contact North | Contact Nord « afin de développer, en consultation avec le secteur d'éducation postsecondaire, un modèle intégré et une approche concertée en matière d'apprentissage en ligne dans les établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario. »

## Première étape

Dans un premier temps, les partenaires de la PAL ont été invités, par lettre à la haute direction de chaque établissement, à participer à la démarche de consultation et à désigner une répondante ou un répondant. Une ronde d'entrevues téléphoniques suivit et permit de cerner des enjeux et des préoccupations initiales. Un gabarit de collecte d'information fut ensuite expédié à tous les établissements en novembre 2013, visant à :

1. Faire un inventaire des initiatives en cours ou prévues en matière de l'apprentissage en ligne, en français;
2. Estimer l'ampleur des investissements actuels;
3. Recenser les capacités existantes au plan technologique et pédagogique;
4. Identifier le bassin des ressources humaines spécialisées;
5. Recenser l'offre actuelle de cours et de programmes;
6. Dresser un profil des utilisateurs;
7. Décrire les initiatives et innovations de l'établissement;
8. Identifier ses champions et ses innovateurs ayant réussi;
9. Connaître les perspectives des leaders concernant l'apprentissage assisté par la technologie et de l'évolution de l'environnement concurrentiel;
10. Comprendre leur positionnement et des défis actuels et anticipés.

## Deuxième étape

Dans un deuxième temps, en janvier et février 2014, une rencontre en bilatérale avec chaque établissement fut organisée, in situ, dans le but de créer un instantané (« snap shot ») de l'évolution de l'apprentissage assisté par la technologie et de l'apprentissage en ligne, d'identifier les foyers d'innovation et de nouvelles initiatives, et souligner les points de confluence d'intérêts. Une fiche

signalétique complétée suite à chaque entretien fut validée par l'établissement. Ces fiches signalétiques détaillées sont présentées dans un document d'accompagnement à ce rapport.

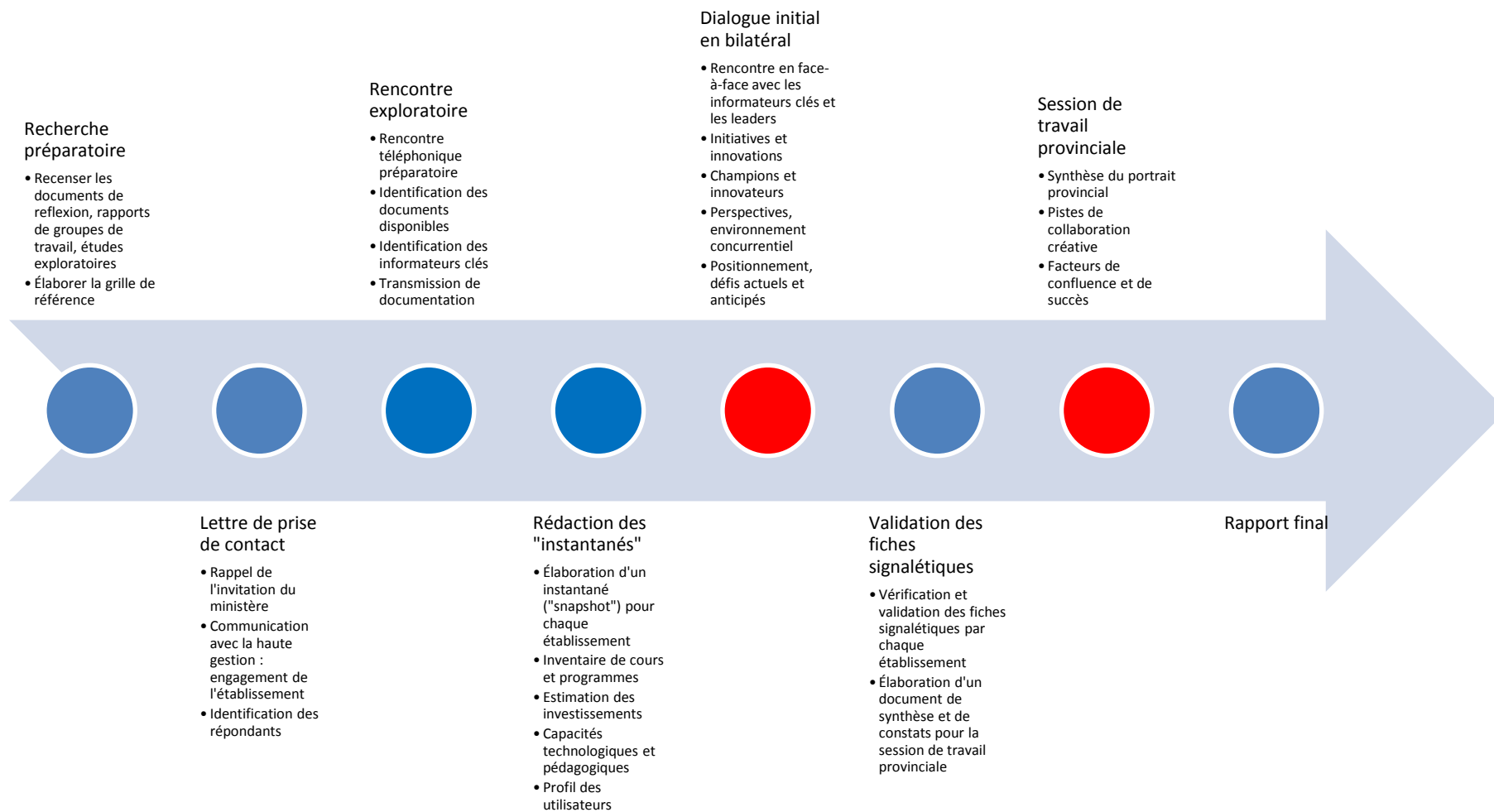
### **Troisième étape**

Enfin, la tenue d'une session de travail le 28 février 2014 permit de présenter la synthèse du portrait d'ensemble et de partager l'ensemble des fiches signalétiques. Ce dialogue, regroupant tous les établissements partenaires de la PAL et les représentants de la DPPELF, valida les constats et identifia les facteurs de confluence et les conditions de succès d'une approche concertée en matière d'apprentissage en ligne dans les établissements postsecondaires de langue française et bilingues de l'Ontario.

La figure en page suivante présente les principales activités réalisées.



Figure 1 : Développement d'une approche intégrée et concertée en matière d'apprentissage en ligne



## 2 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En toile de fond au dialogue, les éléments suivants ont été soulignés lors des consultations préliminaires :

1. Les établissements postsecondaires sont inégaux de par leur historique, leur taille et les moyens dont ils disposent pour lancer de nouvelles initiatives. Cette disparité joue dans toute considération d'approche intégrée; elle implique une pression variable sur les ressources des partenaires et induit une crainte d'iniquité dans la relation. Cependant, tous les établissements ont de nombreuses expériences de coopération interinstitutionnelle au Canada comme à l'étranger.
2. Les perturbations aux modèles financiers des établissements semblent inévitables et sont une source de préoccupation. Les établissements sont conscients de leur positionnement dans la communauté et dans le marché provincial, et sont conscients de celui des partenaires/concurrents. Le modèle d'affaires de l'apprentissage assisté par la technologie et l'apprentissage en ligne n'est pas encore entièrement démontré, en termes de formules de financement de la province, du déplacement de la clientèle ou des revenus générés.
3. La collaboration part d'un point neutre. Il n'y a pas de besoin pressant et naturel pour nourrir la dynamique. Il n'y a pas, non plus, de péril imminent provenant soit d'une transformation révolutionnaire des processus d'enseignement ou d'apprentissage, soit de l'arrivée anticipée de nouveaux concurrents étrangers ou canadiens pour provoquer des alliances défensives.
4. Les nombreuses initiatives lancées par le gouvernement provincial créent un « bruit statique » et provoquent un certain attentisme chez les établissements. Les échéanciers d'élaboration de propositions sont très serrés et n'encouragent pas la concertation profonde. Les enjeux francophones ne sont pas clairement identifiés dans ces initiatives.
5. L'offre actuelle de programmes complets en français est minime, comparée à l'offre en anglais. L'apprentissage en ligne n'est pas nécessairement prioritaire dans l'accroissement de l'offre ou dans l'amélioration de l'accès. L'apprentissage assisté par la technologie, souvent sous forme de cours hybrides, devient le choix privilégié de plusieurs établissements.

### 3 POINTS DE CONFLUENCE D'INTÉRÊTS

La session de dialogue des établissements partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) a permis de confirmer les points de confluence d'intérêts suivants pour le développement d'une approche concertée et intégrée en apprentissage assisté par la technologie et apprentissage en ligne dans les établissements de langue française et bilingues de l'Ontario :

1. Appuyer un processus de développement organique;
2. Développer et renforcer l'encadrement stratégique;
3. Offrir un financement incitatif ciblé et participer aux initiatives provinciales en cours
4. Mitiger les risques liés à l'innovation;
5. Rechercher la confluence des intérêts;
6. Focaliser sur le travail en commun par des projets concrets;
7. Réimaginer la portée des cours hybrides.

#### 3.1 Appuyer un processus de développement organique

##### L'initiative individuelle et les innovateurs-phares

*« Le processus de développement organique est réel. L'organique a aussi suivi des choix stratégiques dans certains programmes qui ne venaient pas de départements académiques. D'autres projets sont plutôt le produit des financements du Gouvernement provincial. Il est important d'appuyer les processus organiques. Il est toutefois essentiel de ne pas écarter la possibilité de développer un nombre important de cours en ligne qui découlent d'initiatives stratégiques. »*

Le développement d'une approche concertée et intégrée en apprentissage assisté par la technologie et de l'apprentissage en ligne a été un processus organique né de l'initiative individuelle dans presque tous les établissements, peu importe leur taille. Les professeurs qui ont été les utilisateurs précoces (« early adopters ») des technologies ont fait des investissements personnels de temps et d'énergie importants. Les établissements de grande taille ont mis en place des centres d'expertise et ont investi considérablement dans l'infrastructure et les opérations spécialisées. Les établissements de petite taille dépendent encore presque entièrement de l'initiative personnelle. Dans un premier temps, le développement organique a eu comme conséquence l'émergence pêle-mêle de cours en ligne ou de ressources éducatives en ligne servant les cours des utilisateurs précoces. Le développement de programmes complets en ligne a souvent été propulsé par des investissements externes ciblés

##### L'initiative ciblée et les intérêts stratégiques

Dans un deuxième temps, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pour répondre à des décisions stratégiques prises par les établissements. L'initiative de cours en ligne développés par trois institutions pour aider les étudiants de la douzième année dans la transition à l'université, a été citée en guise d'exemple. Les partenaires ont expliqué que ce projet n'est pas le produit de l'appui à un processus de développement organique. Il s'agit plutôt d'un choix stratégique en ce sens que l'idée n'est pas née d'un département académique, d'une université ou d'un partenaire. Un besoin a été identifié sur le terrain et les parties prenantes ont travaillé pour générer directement des choix de cours.

La propagation de l'utilisation des technologies est organique au sein des établissements. La pensée stratégique est nécessaire.

### **L'appui aux innovateurs et la formation du corps professoral**

La généralisation de l'utilisation des technologies d'enseignement et d'apprentissage demandera d'appuyer cette approche organique. La propagation des idées et des pratiques passe par l'émulation de pairs, la proximité des ressources expertes et la pression créée par la demande provenant des étudiants.

Les établissements indiquent tous pouvoir profiter d'un partage de stratégies et de tactiques pour augmenter l'adoption des technologies par le corps professoral. Des approches différenciées sont nécessaires selon l'environnement syndical et les conventions collectives en place. Les professeurs sont souvent inquiets que l'offre de cours ou de programmes en ligne fragiliserait l'offre en mode présentiel. Dans un contexte de décision collégiale en milieu universitaire, les préoccupations des professeurs ont un impact crucial dans l'évolution des stratégies d'apprentissage en ligne.

*« Les étudiants qui ont bénéficié d'Apprentissage électronique Ontario et du Virage pour le 21<sup>e</sup> siècle au palier secondaire sont les futurs étudiants des établissements postsecondaires. Leurs besoins et leurs désirs vont avoir un gros impact et définir la demande. En ligne, les jeunes peuvent répondre à leurs désirs et leurs passions. Ils iront chercher ailleurs si l'accès n'est pas disponible en français. Les conseils scolaires ont reconnu l'importance de ne pas laisser ce marché au système scolaire anglophone. Il y a une urgence de s'installer... »*

### **L'organique, l'institutionnel et la concertation**

Le processus de développement organique a permis d'évoluer jusqu'à un certain point. Plusieurs établissements passent maintenant à des cadres institutionnels. Il faut dorénavant une approche concertée pour répondre aux besoins de la communauté et pour améliorer l'accès plus complet.

Le cadre conceptuel présenté par le ministère vise en particulier la formation en ligne, à distinguer de la formation à distance. Les établissements soulignent que l'approche privilégiée par la plupart d'entre eux est fondée sur le modèle de cours hybrides, mettant l'accent sur la formation à distance qui utilise tous les modes, médias ou moyens technologiques disponibles, appuyés par les services personnalisés à l'étudiant et par divers modes d'interaction humaine en salle de classe ou médiatisée, en temps réel ou en mode asynchrone.

Intégrer le mode de croissance organique dans une approche concertée, profitant de la dynamique de « start-up » et d'utilisateurs précoces, pose un défi à relever, en particulier dans le contexte d'initiatives provinciales déjà lancées. Les formules

actuelles de financement laissent peu de temps pour développer des collaborations profondes entre les établissements. Les partenaires de la PAL sont, de plus, préoccupés par les cadres de gouvernance qui ne tiennent pas compte des circonstances particulières et des besoins spécifiques des étudiants francophones.

## 3.2 Développer et renforcer l'encadrement stratégique

### L'apprentissage en ligne et l'apprentissage assisté par la technologie au service de la pédagogie et de l'étudiant

*« Il ne faut pas faire de l'outil un objectif. Le réflexe institutionnel doit être de se poser la question de qui sont les étudiants, quels sont leurs besoins et quels sont les moyens pédagogiques d'appui qui y répondront. La formation à distance s'inscrit dans cette réflexion. »*

La formation à distance, en ligne ou autrement, est pour plusieurs établissements une question d'accès aux études postsecondaires, avec des objectifs spécifiques de rétention de la clientèle et de réussite académique. Comme service d'appoint, la formation à distance permet aux étudiants de suivre leur cohorte et leur parcours de diplomation lorsqu'un ou des cours spécifiques leur manquent.

Dans toutes les stratégies de réussite et de rétention, la qualité de l'interaction humaine est primordiale. Les choix technologiques sont en appui aux stratégies pédagogiques. Il reste un travail à faire pour valoriser la formation en ligne auprès des étudiants qui

perçoivent la formation en ligne comme un choix de second ordre, de qualité inférieure aux cours en présentiel.

#### Les stratégies institutionnelles

Tous les établissements ont articulé ou sont en voie d'articuler des stratégies d'encadrement de l'apprentissage en ligne et de l'apprentissage assisté par la technologie. Les établissements de grande taille ont conclu des exercices de réflexion stratégique récemment. Cependant, ces stratégies restent périphériques aux grands enjeux institutionnels, sauf exception. L'apprentissage assisté par la technologie ne fait pas encore partie des réflexes institutionnels.

Les établissements de petite taille commencent à acquérir les moyens technologiques – souvent en lien avec l'université avec laquelle ils sont fédérés ou affiliés. Plusieurs de ces établissements définissent leur avantage concurrentiel comme la mise en valeur de l'approche personnelle et personnalisée et voient les technologies d'apprentissage comme une distorsion possible de leur argument central.

Les stratégies de mise en œuvre se placent sur deux principaux axes :

- La formation à distance :
  - Asynchrone avec l'accompagnement d'un tuteur ou d'un professeur utilisant à des degrés très variables le potentiel technologique disponible (capsules audio et vidéo, jeu-questionnaire en ligne, « serious gaming », etc.);
  - Synchrone utilisant les technologies de visioconférence ou de téléconférence pour donner accès à distance à l'enseignement en présentiel sur le campus;
- Les cours hybrides qui partagent le contenu du cours entre la salle de classe et le contenu en ligne et qui peuvent être ou non des « classes inversées ».

Il ne faut pas faire de l'outil un objectif. Le réflexe institutionnel doit être de poser la question de qui sont les étudiants, quels sont leurs besoins et quels sont les moyens pédagogiques d'appui qui y répondront. La formation à distance s'inscrit dans cette réflexion.

Les cadres stratégiques appartiennent à chaque établissement. La collaboration autour des cadres stratégiques des établissements, plutôt que d'une approche prescriptive émanant du ministère, peut

permettre le partage de pratiques exemplaires. Le modèle conceptuel proposé par le ministère n'inclut pas de mécanisme de gouvernance francophone distinct. La question d'une réponse stratégique du réseau des partenaires de la PAL aux invitations du ministère est soulevée, cependant la préoccupation demeure concernant les marges de manœuvre dans la conception des modèles qui répondent aux besoins des francophones. Les trois pôles Cours-Connaissance-Soutien du modèle conceptuel rejoignent les intérêts des partenaires. L'analyse tactique des établissements reste l'avantage stratégique d'une approche concertée à comparer à une approche indépendante, un avantage qui n'est pas encore clairement démontré.

### **Les centres d'expertise au sein des établissements**

Les partenaires de la PAL partagent une vision de l'importance et du potentiel des technologies d'enseignement et d'apprentissage comme mesure d'appui à un projet pédagogique. Les centres d'expertise et groupes de travail portent le dossier et cherchent à en faire de plus en plus un axe central des stratégies d'ensemble de leurs établissements. Les leviers externes peuvent y contribuer en mettant en valeur les pratiques exemplaires des uns et des autres et en soutenant l'échange et la communication entre les équipes. Les échanges entre ces centres d'expertise peuvent aller du partage des « objets d'apprentissage » jusqu'aux outils en ligne de rétroaction directe à l'étudiant en temps opportun, en passant par les approches et stratégies d'adoption des technologies.

### **Différenciation francophone au sein des initiatives provinciales**

Les initiatives provinciales en matière de formation en ligne, notamment les investissements de 12 millions de dollars annoncés, sont axées sur le développement de cours en ligne avec les plus grands effectifs, crédités partout dans le réseau à l'échelle de la province – les cours d'introduction dans diverses disciplines qui intéressent des milliers d'étudiants dans les grands établissements anglophones. La réalité francophone est autre et peut servir de facteur de différenciation : il faut être créateur et innovateur en visant notamment le développement de programme entier, la reconnaissance de cours, l'articulation de programme ou d'autres initiatives de mobilité étudiants.

Les cours de formation générale sont les premiers visés par la formation en ligne dans les établissements anglophones. C'est aussi là où il y a le plus de flexibilité dans les établissements francophones, beaucoup plus que dans les formations spécialisées collégiales et universitaires, et ce pourrait être un premier terrain de collaboration.

## **3.3 Offrir un financement incitatif ciblé et participer aux initiatives provinciales**

Le positionnement stratégique face aux initiatives provinciales en cours requiert un « champion francophone » pour mettre de l'avant des « produits » en commun et mettre de l'avant l'intérêt des établissements francophones. Un travail de fond est nécessaire pour développer ces « produits » autour de collaborations bilatérales et multilatérales notamment pour le développement de programmes entiers, des programmes articulés existants, de la reconnaissance de crédits, etc. Les partenaires sont d'avis partagé sur la question d'enveloppe dédiée aux initiatives francophones puisque la consolidation/concertation des demandes francophones pourrait permettre d'accéder à des ressources plus importantes dans le cadre d'invitations à présenter des propositions dans des enveloppes non-réservées. Il y a un intérêt stratégique des établissements de construire les partenariats profonds nécessaires pour une approche coordonnée. Il faut aussi prévoir des mécanismes de participation des établissements fédérés.

Le financement de nouvelles initiatives en apprentissage assisté par la technologie et en apprentissage en ligne devrait s'inspirer du rôle des investisseurs providentiels (« angel investors ») en appui aux entreprises en démarrage. Ces investisseurs contribuent un capital de lancement et mobilisent des

*« Quand on reçoit des subventions, on développe les cours autant qu'on peut. Le plus grand défi que nous vivons dans les collèges, est lié aux coûts opérationnels. C'est beau de développer des cours, mais la vraie question est de pouvoir maintenir la technologie et continuer sur la même lancée. »*

ressources expertes qui viennent en appui aux nouvelles entreprises, tout en cherchant à minimiser leur empreinte administrative. Ils prennent aussi une participation au capital de l'entreprise, c'est-à-dire qu'ils en sont des propriétaires intéressés et actifs. De nombreux parallèles opérationnels peuvent être envisagés pour la création d'un fond d'investissement public.

Le financement incitatif doit permettre de libérer les experts de contenu et de les encadrer de technopédagogues afin de profiter pleinement des fonctionnalités qu'offre la technologie d'enseignement et

d'apprentissage. Le dégrèvement de charge des professeurs et/ou l'attribution de contrats de développement de cours sont nécessaires.

Les choix d'investissements peuvent aussi contribuer à donner une direction au développement organique déjà mentionné. Le développement en pièces détachées constaté dans la première vague d'exploration peut être resserré autour des intérêts partagés des établissements.

### **3.4 Mitiger les risques liés à l'innovation**

Les modèles d'affaires doivent être rodés et les impacts prévisibles et imprévisibles sur les formules de financement ministériel doivent être mieux cernés. Au-delà des investissements en capital (infrastructures) et en dépenses opérationnelles (ressources humaines et gestion des systèmes), les établissements explorent des initiatives qui pourraient avoir un impact appréciable sur leur structure de revenus, soit par le biais des formules de financement ou par celui des revenus d'inscription générés. L'appui accordé pourrait permettre de compenser directement les effets immédiats ou d'en distribuer les conséquences sur une période de transition plus longue.

Le développement et le maintien d'une capacité minimale de participation aux partenariats sont nécessaires pour les établissements de petite taille. Faute de moyens minimaux, ces établissements seront exclus du mouvement dès le départ.

### **3.5 Rechercher la confluence des intérêts et la gouvernance d'un Centre d'excellence**

Le travail se fait pour le bénéfice de l'étudiant francophone. La concertation doit chercher à donner accès au plus grand nombre d'étudiants qui font le passage direct du secondaire au postsecondaire et d'étudiants adultes qui poursuivent des projets de formation continue ou de retour aux études. Cependant, les contraintes institutionnelles, notamment les processus d'approbation des sénats universitaires ou les conditions établies dans les conventions collectives, délimitent les champs d'action et la vitesse d'exécution. Ontario Learn a développé un modèle de gouvernance et de relation d'affaires bien rôdé, mais les paramètres de contrôle de qualité et de mise à jour des cours et l'arrimage des contenus aux programmes spécifiques de chaque établissement restent des défis.

*« Quatre principes encadrent [les 12 conseils partenaires du CAVFLO] au palier secondaire : la cohérence, la flexibilité, l'autonomie et la collaboration. »*

Le principe organisateur de la collaboration doit être la confluence d'intérêts, c'est-à-dire que les partenaires dans toute initiative commune doivent être volontaires et doivent contribuer à répondre à des intérêts institutionnels clairement énoncés. Les permutations dans la constitution d'équipes de projet sont nombreuses dans un bassin de 12 partenaires, et à priori, toutes devraient être envisageables.

Les configurations et reconfigurations des partenariats devraient être dynamiques et fonctionner sur le principe du « juste à temps » (« just-in-time »). Leur durée peut aussi varier énormément : selon l'intérêt commun, le projet conjoint pourrait être de quelques mois ou de quelques années jusqu'à ce que l'objectif soit atteint. Les établissements anticipent qu'il y aura rarement des projets communs qui intéressent tous les partenaires de la PAL simultanément.

L'expérience de plusieurs initiatives en consortium, notamment le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario, le Consortium national de formation en santé ou le Consortium de ressources du Nouveau-Brunswick, indique l'importance d'entretenir les relations tant sur le plan des décideurs que sur celui des artisans directs. L'engagement de haut niveau permet d'établir le ton, alors que le travail commun permet d'avancer concrètement. La création d'une communauté de pratique des technopédagogues peut contribuer au capital relationnel et au partage de connaissances.

### 3.6 Focaliser sur le travail en commun par des projets concrets

Le point d'ancrage naturel des projets communs semble être au niveau des programmes. Le parti-pris pour l'action et le résultat tangible contribuent à la richesse commune (« commonwealth ») et à la constitution d'un capital relationnel bien enraciné.

*« Partager des pratiques gagnantes, créer une communauté d'apprentissage en Ontario en français, créer une identité francophone virtuelle serait intéressant. C'est intéressant pour nos étudiants de voir qu'ils ne sont pas seuls dans cet univers. »*

Des exemples de projets communs sont notamment (présentés dans aucun ordre particulier) :

1. L'exploration de stratégies d'adoption des technologies par le corps professoral;
2. Le développement, par plusieurs établissements, de cours complémentaires pouvant former un programme commun ou contribuer à répondre aux lacunes de ressources spécifiques d'un établissement;
3. L'arrimage secondaire-collégial-universitaire par le partage d'outils en ligne et de cours adaptés;
4. L'utilisation des technologies pour répondre aux besoins particuliers;
5. L'exploration de l'offre internationale d'apprentissage à distance, en mode de cours hybrides ou de cours entièrement en ligne;
6. L'établissement d'un consortium d'achat de technologie, de ressources éducatives ouvertes, de modèles partagés;
7. L'élaboration d'une stratégie de développement du livre électronique.



L'expérience du Consortium national de formation en santé (CNFS) illustre l'importance d'avoir des ressources pour coordonner l'effort de collaboration. Des ressources dédiées sont nécessaires pour focaliser l'attention et soutenir les initiatives communes qui, elles, permettent de mobiliser les ressources professorales, pédagogiques et technologiques des établissements partenaires. Il serait intéressant de développer un modèle de collaboration et d'identifier les conditions de succès du travail en commun.

### **3.7 Réimaginer la portée des cours hybrides**

Certains établissements se sont fixé des objectifs ambitieux de développement de cours hybrides, d'autres établissements, des objectifs de présence et d'appui personnel et personnalisé, sur le terrain. Dans les deux cas, l'objectif est le même : profiter au maximum des technologies pour étendre la portée de la diffusion des contenus de cours tout en maintenant la qualité du contact humain et de l'interaction entre l'étudiant et le professeur. L'un le fait sur le campus, où un contact en salle de classe regroupe plusieurs étudiants autour d'un seul sujet, l'autre le fait dans les communautés rurales et isolées où le contact est individuel autour de plusieurs sujets.

L'initiative envisagée pourrait aider à soutenir l'invention de cours hybrides « délocalisés », où le contenu et la structure de cours développés par un établissement et disponibles en ligne sont accompagnés d'une présence humaine locale assurée par un autre établissement partenaire. Plusieurs questions sont à explorer : la tâche des professeurs devra être imaginée différemment, les questions techniques et légales devront être clarifiées, etc.

Ces cours hybrides, avec ou sans « classe inversée », pourraient marier la technologie, le contenu et la relation humaine sur le campus et sur le terrain. L'expérience de plusieurs établissements partenaires de la PAL permet d'envisager des modèles nouveaux profitant pleinement des possibilités technologiques, de la structure du cours hybride et de l'infrastructure de terrain en place à travers la province.

Le programme de Service social de l'université Laurentienne, livré en collaboration avec l'université de Hearst et l'université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), est un exemple intéressant d'une formule de livraison de cours et de partage des revenus. Les formules de financement de Ontario Learn peut aussi servir de modèle.

Il serait intéressant de pouvoir fournir aux étudiants qui font des cours à distance l'occasion de se retrouver dans un « centre d'études » dans des communautés isolées ou non-desservies par les établissements postsecondaires. Des ressources bibliothécaires et d'appui pédagogique pourraient y être dispensées. Des cohortes pourraient ainsi être formées d'étudiants qui suivent des cours différents mais qui s'épaulent dans leurs études. De tels modèles sont présentement testés pour les communautés autochtones.

## 4 PISTES D'ACTION ET DE SUIVIS

### Recherche de confluences d'intérêt et constitution d'un capital relationnel

« *Le chemin est créé par le va-et-vient.* »

Les points de confluence d'intérêts se fixent autour d'un travail en commun sur des cours et programmes ciblés et sur des services aux étudiants. Le dialogue entre les établissements partenaires de la PAL a permis d'identifier les points de confluence des intérêts

autour des éléments suivants :

1. La normalisation des définitions de concepts et de méthodes pour assurer une compréhension commune et partagée de l'apprentissage assisté par la technologie et l'apprentissage en ligne;
2. L'exploration de stratégies d'adoption des technologies par le corps professoral reconnaissant la nature organique de la propagation du changement au sein de tous les établissements;
3. L'identification de chantiers de travail concret autour du développement de cours et de programmes mis en commun, notamment :
  - a) L'identification de programmes entiers à développer par la mise en commun de cours;
  - b) La validation de l'inventaire des cours présentement en ligne et l'identification de cours pouvant servir de bases à la collaboration (incluant l'inventaire réalisé par le CUFO);
  - c) L'identification du potentiel de collaboration en ligne autour des ententes d'articulation, d'arrimage et de reconnaissance de cours déjà établies;
  - d) L'identification des cours à petits effectifs et des cours de formation générale pouvant faire l'objet d'une collaboration à court terme par le partage de ressources professorales;
  - e) La mise en commun d'outils d'apprentissage;
  - f) L'utilisation des technologies pour répondre aux « besoins particuliers », au sens de la loi sur l'éducation.
4. L'arrimage secondaire-collégial-universitaire par le partage d'outils en ligne, de modules et de cours adaptés, dont la réalisation d'un inventaire des ententes d'arrimage et de reconnaissance de cours;
5. L'exploration de l'offre internationale d'apprentissage à distance, en mode de cours hybrides ou de cours entièrement en ligne;
6. L'établissement d'un dépôt de ressources éducatives ouvertes et de modèles partagés;
7. L'établissement d'une stratégie de développement du livre électronique en français.

### Éléments structurants

Les éléments structurants d'une approche intégrée et concertée font aussi l'objet d'une confluence d'intérêts :

1. La primauté de la pédagogie et de l'accès aux études postsecondaires affirmée dans tout projet technologique;
2. L'intégration de l'apprentissage assisté par la technologie et de l'apprentissage en ligne comme axe central des stratégies institutionnelles et le développement d'une capacité minimale de participation aux partenariats dans les établissements de petite taille;

3. Une coordination soutenue pour bâtir, sur une période de quelques années, un capital relationnel entre les établissements et entre les intervenants d'apprentissage assisté par la technologie et d'apprentissage en ligne;
4. Un modèle de financement incitatif qui reconnaisse les dynamiques d'innovation et d'initiative apparentées au démarrage d'entreprise (« start-up ») au sein des établissements;
5. Une exploration soutenue du modèle d'affaires de l'apprentissage en ligne et de l'apprentissage assisté par la technologie, notamment les investissements en infrastructure et en opérations, les effets financiers du déplacement de la clientèle étudiante, les effets sur les formules de financement provincial, etc.

### **Appuis à la collaboration et création d'un portail**

Contact North | Contact Nord offre de mettre en place un portail de collaboration afin de faciliter le partage de l'information entre établissements et coordonner les prochaines étapes identifiées. La communication et le partage de l'information sont essentiels.

Les suivis dans l'immédiat sont :

1. Le travail d'inventaire et de définition des pôles de travail concrets;
2. Le dialogue entre partenaires pour identifier les projets communs spécifiques et les grappes de projets;
3. L'engagement coordonné dans les initiatives provinciales, au minimum en termes d'échange d'information et de logique d'investissement, au mieux en termes d'initiatives communes.

## 5 PORTRAIT DES ÉTABLISSEMENTS

Le tableau qui suit présente un portrait comparatif de chaque établissement partenaire.

1. La première section présente les informations clés pour chaque partenaire;
2. La seconde section fait un survol des enjeux et défis;
3. La troisième présente les initiatives et l'innovation;
4. La quatrième survole les points de confluence d'intérêts.

Ces informations sont reprises, dans les pages subséquentes, pour chaque établissement partenaire du PAL.

Des fiches signalétiques plus complètes ont été préparées pour chaque établissement et sont présentées en annexe, dans un second document.

	CU Dominicain	CU Glendon	U Guelph - Alfred	U Hearst	U Laurentienne	U Ottawa	U Saint-Paul	U Sudbury	U Toronto - IEPO	C Boréal	C La Cité	CAVLFO
<b>PROFIL</b>												
Cours assistés par la technologie		327	9	5		289			13	683		Tous
Cours en ligne	8	23	3	2	168?	289	20	5	2	84	105	72
Cours en développement		14									10	15
Plateforme	D2L	Moodle	D2L	Moodle	D2L	BB	BB	D2L	(BB)	BB	D2L	D2L
Salles multimédias	2	45	0	9		189	4	4				Écoles
<i>Téléprésence</i>						1					1	
<i>Mobile</i>											5	
Investissement estimé										929 k\$		
<i>Développement de cours</i>											450 k\$	CFORP
<i>Infrastructure</i>				499 k\$	92 k\$			43 k\$	13 k\$		1 M\$	
<i>Opérations/Livraison</i>			56 k\$	130 k\$	1.5 M\$		150 k\$		3 k\$		400 k\$	
Ressources humaines		14	1	2		65	5	Externe			11	31
<i>Centre d'expertise</i>	Carleton	York	Guelph		Oui	Oui	Ottawa			Oui	Oui	Oui
<b>ENJEUX ET DÉFIS</b>												
Adoption des technologies	x	x	x	x	x	x	x	x			x	
Intégration des stratégies	x	x			x	x					x	
Perceptions / Positionnement				x	x	x		x		x		
Bande passante insuffisante			x	x				x		x		
Investissement / Ressources	x		x				x	x				
Contingentement			x									x
<b>INITIATIVES ET INNOVATION</b>												
Apprentissage par "serious gaming"											x	
Tableau de bord étudiant											x	

	CU Dominicain	CU Glendon	U Guelph - Alfred	U Hearst	U Laurentienne	U Ottawa	U Saint-Paul	U Sudbury	U Toronto - IEPO	C Boréal	C La Cité	CAVLFO
Expertise technopédagogique				x		x	x			x	x	
Hybride @ présentiel en alternance		x		x	x			x				
Initiatives spécifiques de programmes	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	
iPad en salle de classe										x		
Réponse aux besoins particuliers				x								
Centres d'expertise						x				x	x	
<b>CONFLUENCE D'INTÉRÊTS</b>												
Stratégies d'adoption des technologies	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cours communs / complémentaires	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	
Programmes communs		x	x		x	x		x		x	x	
Cours hybrides "délocalisés"			x	x	x	x		x		x		
Arrimage secondaire/postsecondaire		x								x	x	x
Besoins particuliers				x								
Modèle d'affaires	x		x			x		x		x	x	
Mitigation des risques - innovation			x								x	
Formules de financement		x				x					x	
Investissements ciblés											x	
Offre internationale	x	x						x			x	
Consortium d'achat des technologies											x	
Stratégie du livre électronique		x									x	
Communauté de pratique - technopédagogie			x	x			x			x	x	
Modélisation - consortium						x					x	x

## 5.1 Collège d'Alfred – Université de Guelph

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : environ 9
2. Nombre de cours en ligne : 4
3. Plateforme : Courselink (Version sur mesure de Desire2Learn (D2L))
4. Salles multimédias : Aucune (demande de financement à l'étude)
5. Investissement estimé : 56 000 \$ par année (ressources humaines)
6. Ressources humaines : Un professeur agissant comme coordonnateur à mi-temps
7. Défis : Adoption des technologies; Engagement/dégrévement des professeurs pour développer des cours; Bande passante insuffisante; Besoin de ressources expertes dédiées à proximité
8. Initiatives : Processus « organique » d'adoption des technologies; Programme ESSOR pour immigrants qui bénéficie de la mise en ligne de cours.
9. Confluences : Investissements ciblés; Modèle d'affaires; Bande passante; Cours et programmes communs; Complémentarité inter-établissement

Le Campus d'Alfred voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) le besoin d'investissements ciblés pour développer et tester des prototypes de cours à distance, de formation hybride et des salles de classes adaptées;
- b) l'exploration des bases d'un modèle d'affaires permettant de générer des revenus nouveaux par l'apprentissage en ligne et l'apprentissage assisté par la technologie;
- c) l'identification de solutions au problème de bande passante limitée dans les communautés rurales et isolées;
- d) la bonification des partenariats privilégiés existants, avec le Collège Boréal dans l'immédiat, pour améliorer l'offre de cours à option et la formation hybride « délocalisée », la constitution de programmes en commun et la certification commune;
- e) la coordination du développement de cours et de programmes et de l'offre complémentaire entre établissements d'enseignement.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 1 du document d'accompagnement.

## 5.2 Centre de recherche en éducation Franco-ontarien -- Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : 13 cours hybrides
2. Nombre de cours en ligne : 2
3. Plateforme : Blackboard (IEPO); Adobe Connect; Pepper; Vidéoconférence
4. Salles multimédias : IEPO
5. Investissement estimé 13 000 \$ (directement); Investissement de l'IEPO non-quantifié
6. Ressources humaines : 5,5 ETP
7. Confluences : Cours de 2e et 3e cycle; Expérience sur le co-tutorat; Recherche sur la technopédagogie

Le CREFO voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) autour des éléments possibles suivants :

#### Collaboration informelle

- a) Présentement, des étudiant.e.s inscrit.e.s à d'autres universités canadiennes ou ontariennes peuvent s'inscrire à nos cours (selon les formulaires *L'Entente pour études hors établissement d'étudiants des cycles supérieurs (1998) (CUGTA)*<sup>1</sup> et *Ontario Visiting Graduate Students (OVGS)*<sup>2</sup> selon un processus de cas par cas qui demande l'approbation des administrations de l'institution de l'étudiant.e et notre institution) ; nos étudiant.e.s demandent parfois à d'autres institutions ontariennes et canadiennes la permission de participer à un cours accrédité menant à leur.s programme.s de maîtrise (surtout), en fonction du nombre de cours permis hors établissement pour le programme accrédité ; ce système informel fonctionne bien mais demande du temps de préparation à l'avance (6 semaines, normalement)

#### Possibilités de collaboration plus formelles

- b) La collaboration devrait mettre en valeur l'expertise de chaque milieu et des professeurs individuels
- c) Le CREFO serait prêt à partager les titres des cours et les descriptions déjà en ligne ([http://crefo.oise.utoronto.ca/COURS/LISTE\\_COMPLETE\\_DE\\_COURS\\_OFFERTS.html](http://crefo.oise.utoronto.ca/COURS/LISTE_COMPLETE_DE_COURS_OFFERTS.html))
- d) Des possibilités de collaboration avec d'autres institutions de la PAL pour le co-tutorat pourraient peut-être faire l'objet d'une étude

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 2 du document d'accompagnement.

---

<sup>1</sup> [http://www.cags.ca/documents/agreements/Entente\\_Aut\\_hor.pdf](http://www.cags.ca/documents/agreements/Entente_Aut_hor.pdf)

<sup>2</sup> <http://www.sgs.utoronto.ca/Documents/Ontario+Visiting+Graduate+Student+Agreement.pdf>



## 5.3 Collège Boréal

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : 683 cours hybrides;
2. Nombre de cours en ligne : 84 cours de formation à distance;
3. Plateforme : Blackboard; Webex; Téléprésence Cisco
4. Salles multimédias : 36
5. Investissement estimé : 929 000 \$ ; accès à 140 307 livres électroniques, 6 211 vidéos, 22 983 périodiques électroniques;
6. Ressources humaines : Centre d'appui au personnel (CAP); Gestion de projet, Conseillère pédagogique, Concepteur multimédia, Réviseur linguistique, Infographiste, Programmeur, Direction du marketing;
7. Défis : Territoire considérable, dispersion de la clientèle; Encadrement du personnel enseignant contractuel
8. Initiatives : iPad en salle de classe; Espaces de travail virtuel (« virtual desktop »); Projet pilote de Studio d'apprentissage (utilisation des technologies d'enseignement et d'apprentissage); Centre d'appui au personnel –webinaires, ateliers, encadrement obligatoire;
9. Confluences : Utilisation des tablettes en salle de classe; Création d'un Centre d'excellence en apprentissage flexible; Expertise de livraison à points d'accès multiples (incluant des emplacements « nouvelles-frontières »); Exploration de l'apprentissage hybride avec un focus sur l'étudiant

Le Collège Boréal voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) L'exploration de l'utilisation des tablettes en salle de classe;
- b) La collaboration ciblée pour partager l'accès technologiques et l'expérience pédagogique aux emplacements isolés ou difficiles d'accès;
- c) Le développement de ressources électroniques pour les cours collégiaux, soit des manuels électroniques, des modules de cours ou d'autres utilisations pédagogiques des technologies
- d) L'exploration de l'apprentissage hybride selon une approche axée sur l'étudiant et ses besoins, qui doit marier la pédagogie à la technologie et qui sort des sentiers battus.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 3 du document d'accompagnement.

## 5.4 Collège La Cité

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : non-répertoriés
2. Nombre de cours en ligne : 105 cours
3. Nombre de cours en développement : 10
4. Nombre de programmes en ligne : 20
5. Plateforme : Desire2Learn
6. Salles multimédias : 1 salle de téléprésence, 5 modules mobiles
7. Investissement estimé : Infrastructure : 1 million de dollars + 400 000 \$ par année d'opération; 450 000 \$ par année pour le développement de cours
8. Ressources humaines : 11 personnes (4 personnes à temps plein)
9. Défis : Adoption des technologies; Intégration au cœur des stratégies institutionnelles;
10. Initiatives : Apprentissage par « serious gaming »; Tableau de bord personnalisé; Centre Innov@Cité, MOOC
11. Confluences : Mitigation des risques de l'innovation; Balises de l'offre internationale; Partenariats volontaires; Consortium d'achat des technologies; Stratégie du livre électronique; Bibliothèque virtuelle commune.

L'apprentissage en ligne et l'apprentissage assisté par la technologie représentent une transformation importante qu'il faut gérer correctement. Il faut créer les conditions pour appuyer le virage du présentiel vers le virtuel et il faut profiter du plein potentiel de ces modes pour transformer la classe virtuelle, plutôt que de répliquer en mode virtuel l'enseignement en classe et la cohorte. Le défi est de faire basculer le mode d'exploration et de projets pilotes à celui de l'intégration au cœur des stratégies institutionnelles.

L'argument central reste l'amélioration de la pédagogie qu'offre la technologie. Les forces motrices du changement sont :

- a) D'abord et avant tout les étudiants qui exigent des outils d'apprentissage apparentés aux technologies omniprésentes dans leur expérience quotidienne;
- b) Les bureaux d'admission qui constatent l'évolution de la démographie, de l'offre, et de la « part de marché » des établissements;
- c) Les incitatifs financiers qui permettent l'exploration et la prise de risque, qui appuient la transformation des systèmes institutionnels et qui mitigent les risques liés à l'innovation.

La Cité voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) Comme les frontières géographiques disparaissent avec l'apprentissage en ligne, il faut baliser l'offre internationale, développer nouvelles perspectives (par exemple, selon la politique du

ministère, les comités consultatifs de programmes doivent être constitués d'au moins 70 % d'intervenants locaux) et développer des rapports avec les clients sur de nouveaux marchés nationaux et internationaux.

- b) Le principe organisateur doit être la participation volontaire à des projets communs avec un ou plusieurs partenaires. La Cité travaille déjà en partenariat avec d'autres établissements : des programmes conjoints ont été développés avec d'autres collèges en Ontario et au Canada (webmestre, gestion des services de santé et des services communautaires, etc.), des contenus de programme ont été partagés et des échanges de pratiques exemplaires sont habituels.
- c) Un consortium d'achat des technologies pourrait rehausser le pouvoir d'achat des établissements. Certaines ressources aux professeurs pourraient être mises en commun. Le partage des technologies est plus difficile à envisager. Le support technique et le service à la clientèle 24/7 sont des préoccupations constantes.
- d) Une bibliothèque virtuelle en français pourrait être mise en commun.
- e) Une stratégie concertée du livre numérique en français pourrait être élaborée.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 4 du document d'accompagnement.

## 5.5 Collège universitaire Dominicain

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : Utilisation de Powerpoint
2. Nombre de cours en ligne : 8 cours à distance
3. Plateforme : Desire2Learn; Accès aux ressources de l'Université Carleton
4. Salles multimédias : Salles de vidéoconférence de l'Université Carleton; 2 classes
5. Investissement estimé : non précisé
6. Ressources humaines : une adjointe pour appuyer la professeur
7. Défis : Cumul des fonctions au sein d'une petite équipe; Nature des programmes (philosophie et théologie); Adoption des technologies
8. Initiatives : Participation internationale avec Domuni
9. Confluences : Cours communs à l'intérieur de programmes d'autres établissements; Offre à l'international par les relations des Dominicains et des Jésuites; Tronc commun « éthique »; Marché des inscriptions d'intérêt personnel

Le Collège universitaire Dominicain voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) La contribution de cours à l'intérieur de programmes offerts par d'autres établissements postsecondaires dans le cadre de collaborations ciblées;
- b) L'utilisation des relations internationales des Dominicains (et des Jésuites) pour l'offre de programmes à distance (ayant conscience des difficultés d'un mode hybride où l'étudiant étranger doit étudier au Canada, compte tenu des délais d'obtention de permis d'études pour les étudiants ou de permis de travail pour les professeurs);
- c) La création d'un tronc commun « éthique » pouvant servir aux programmes de génie, d'affaires et de commerce, de santé, etc.;
- d) L'utilisation de cours tels que l'histoire de l'Église au sein de modules sur l'histoire des idées dans des programmes de transition en sciences humaines ou en littérature;
- e) Le développement de stratégies de marché pour les inscriptions d'intérêt personnel (ne menant pas à des diplômes) qui ne s'inscrivent pas dans les objectifs de rétention d'étudiants, ni de fidélisation à l'établissement.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 5 du document d'accompagnement.

## 5.6 Collège universitaire Glendon

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : 327
2. Nombre de cours en ligne : 8 cours + 15 cours de première année de la Maîtrise en interprétation de conférence
3. Cours en développement : 14
4. Plateforme : Moodle; Adobe Connect
5. Salles multimédias : 45 salles de cours
6. Investissement estimé : non précisé
7. Ressources humaines : Services d'informatique (6 personnes) : Comité consultatif sur l'enseignement en ligne (7 personnes); Coordinateur académique - nouvelles technologies; Services technologiques de l'Université York
8. Défis : Investissement dans l'élaboration de cours
9. Initiatives : Maîtrise en interprétation de conférence
10. Confluences : Complémentarité et collaboration de programmes comme points de contact naturels; Échange de connaissances et de solutions techniques; Élaboration de stratégies de marchés internationaux; Formules de financement.

Le Collège universitaire Glendon voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) La collaboration directe avec le programme de l'Université d'Ottawa, permettant de consolider l'offre de cours à petits effectifs;
- b) L'exploration de la complémentarité des programmes comme points de contacts naturels entre les établissements et des exigences de programmes professionnels de 2e cycle (dont celles du Conseil de la qualité);
- c) L'échange et la collaboration au plan de solutions techniques/technologiques aux enjeux et défis de livraison en ligne afin d'élargir le bassin de compétences;
- d) L'élaboration de stratégies pour développer les marchés internationaux, notamment la facilitation de la venue au Canada d'étudiants ayant fait des études en ligne;
- e) L'exploration des formules de financement dans un univers en ligne (à qui « appartient » l'étudiant ?).

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 6 du document d'accompagnement.

## 5.7 Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO)

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : Tous les cours sont en mode asynchrone;
2. Nombre de cours en ligne : 72 cours, 15 cours en développement en 2014-2015 (2 000 crédits accordés);
3. Plateforme : Desire2Learn (sous une licence provinciale du Ministère de l'Éducation);
4. Salles multimédias : selon les écoles des 12 conseils scolaires du consortium;
5. Investissement estimé : Non précisé;
6. Ressources humaines : 31 personnes (dont 20 enseignants, chacun lié à une école d'attache);
7. Défis : Contingement des cours (limité par le nombre d'enseignants des cours en ligne disponibles);
8. Initiatives : Travail en consortium d'institutions publiques; Structure d'encadrement des élèves; Dynamiques d'équipe leadership participatif; Dossier de formation en cours d'emploi au sein des conseils scolaires (équipe de formateurs)
9. Confluences : Arrimage secondaire/postsecondaire (double reconnaissance de crédits, outils préparatoires, etc.); Modélisation de l'expérience du CAVFLO.

Le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO) voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la *Politique d'aménagement linguistique (PAL)* autour des éléments possibles suivants :

- a) L'intégration de stages de formation en apprentissage en ligne dans la formation initiale des enseignants dispensée par les Facultés d'Éducation de la province;
- b) L'arrimage des besoins des élèves lors du passage entre le secondaire et le postsecondaire par l'utilisation d'une plus grande variété d'outils d'apprentissage en ligne (comme le module BoBio créé par La Cité pour les élèves qui ont des difficultés en anatomie, module rendu disponible aux élèves du secondaire);
- c) L'utilisation plus répandue de l'apprentissage en ligne et l'apprentissage hybride dès l'élémentaire pour développer les compétences du 21<sup>e</sup> siècle chez les élèves, avant leur passage au secondaire et au postsecondaire;
- d) La possibilité de création de modèles novateurs de style «école dans une école» pour permettre aux étudiants adultes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario à l'intérieur d'une institution postsecondaire;
- e) L'exploration des connaissances issues de l'expérience du CAVFLO dans l'utilisation exclusive du mode asynchrone avec un encadrement personnalisé et hautement encadré et l'exploration des dynamiques qui ont permis la cohésion entre 12 conseils scolaires à l'échelle de la province.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 7 du document d'accompagnement.

## 5.8 Université de Hearst

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : 5 cours hybrides
2. Nombre de cours en ligne : 2 cours
3. Plateforme : Moodle, Via et Web conferencing Mode 6
4. Salles multimédias : 9 salles de classes réparties sur 3 campus
5. Investissement estimé : Infrastructure : 490 000 \$; 130 000 \$ apprentissage en ligne et assisté par la technologie
6. Ressources humaines : 1 technicien, 1 technopédagogue
7. Défis : Bande passante insuffisante; Engagement de service personnel et personnalisé
8. Initiatives : Projet de certificat conjoint; Utilisation des technologies pour répondre à des besoins particuliers; Modèle de cours en blocs
9. Confluences : Élaboration d'un modèle de partenariat de cours hybrides (contenus/terrain); Centre d'expertise en technopédagogie

L'Université de Hearst voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) La mise en commun d'approches techno-pédagogiques, avec une emphase sur la pédagogie assistée par la technologie et un réseautage informel mais soutenu des technopédagogues dans les établissements francophones;
- b) L'exploration des technologies d'apprentissage à distance pour répondre aux besoins particuliers;
- c) La création d'un consortium avec des objectifs précis, un mode de fonctionnement précis et des ressources financières pluriannuelles nécessaire.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 8 du document d'accompagnement.

## 5.9 Université de Sudbury

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : non-répertoriés
2. Nombre de cours en ligne : 5
3. Plateforme : Desire2Learn; Extron; Polycom
4. Salles multimédias : 4 salles de classe
5. Investissement estimé : Infrastructure : 25 000 \$ équipement de vidéoconférences + 18 000 \$ équipement des « Smart classrooms »
6. Ressources humaines : Quelques membres du personnel enseignant; Ressources contractuelles externes
7. Défis : Concordance du système d'évaluation en ligne/ par correspondance;
8. Initiatives : Cours à distance en alternance (Moose Factory); Études autochtones (en anglais); Laboratoire « salle de nouvelles »
9. Confluences : Cours et programmes communs; Cours hybrides « délocalisés » (i.e. Moose Factory); Espace francophone postsecondaire par l'utilisation des infrastructures et de l'encadrement au succès étudiant locaux; Réseaux naturels internationaux; Exploitation des créneaux hyperspécialisés ayant de petits marchés locaux.

L'Université de Sudbury voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) L'investissement dans le partage de cours et la confection de programmes qui intègrent des cours à distance de différents établissements, offrant une meilleure gamme de choix de cours de grande qualité;
- b) L'utilisation des infrastructures physiques des établissements déjà présents dans les régions éloignées pour offrir des cours et programmes des autres établissements de la PAL, et, en parallèle, mettre à contribution les ressources locales de soutien au succès des étudiants (appui langagier, tutorat, accompagnement, etc.) pour créer un environnement d'apprentissage postsecondaire en français là où c'est plus difficile ou plus coûteux d'établir une masse critique de personnes pour assurer la viabilité financière;
- c) L'identification de projets communs et de partenariats volontaires axés sur l'action, pas des projets mobilisant tous les partenaires de la PAL simultanément;
- d) L'identification d'opportunités de diffusion internationale de la formation à distance mettant à profit les réseaux naturels et le rayonnement des établissements, notamment les liens qu'entretiennent les Jésuites à travers le monde (l'exemple de la formation des maîtres des Écoles Foi et Joie opérées par les Jésuites en Haïti est donné);
- e) Le développement de programmes hyperspécialisés, où les cohortes sont distribuées à la grandeur du Canada ou du monde, et où l'expertise locale est d'intérêt mondial (les exemples



de la résonance internationale des études autochtones ou de l'enseignement de la langue Ojibwa sont donnés);

- f) L'exploration / l'adaptation d'un modèle hybride mariant les cours par correspondance (qui recueillent toujours des cotes de satisfaction très enviabiles, même lorsque comparés au cours en ligne) aux technologies d'apprentissage, en préservant les points forts des deux modes.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 9 du document d'accompagnement.

## 5.10 Université d'Ottawa

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : non-répertoriés
2. Nombre de cours en ligne : 289 cours (hybrides, à distance et en ligne), 14 programmes, 4 000 inscriptions
3. Plateforme : Blackboard Learn 9.1
4. Salles multimédias : 185 classes @technologie multimédia représentant 12 833 places; 19 salles de vidéoconférence sur le campus et service de vidéoconférence dans 14 endroits en Ontario et au Québec, une salle de téléprésence immersive
5. Investissement estimé : Infrastructure – non spécifié;
6. Ressources humaines : 65 membres de l'équipe; Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (incluant : Centre du cyber-@pprentissage et Centre d'enseignement et d'apprentissage médiatisé)
7. Défis : Adoption de la technopédagogie par le corps professoral; propriété intellectuelle; intégration stratégique
8. Initiatives : Initiative de l'apprentissage hybride à grande échelle (1 000 cours); Comité directeur sur l'apprentissage en ligne, Fonds de 315 000 \$ par année pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de soutien et de formation sur l'apprentissage hybride,
9. Confluences : Partage de pratique exemplaires et développement de la technopédagogie; réseautage professionnel; stratégies d'adoption par le corps professoral

L'Université d'Ottawa voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) Le partage de connaissances et de pratiques exemplaires en matière de cours hybrides, incluant des visites de sites, les échanges entre équipes spécialisées, le réseautage professionnel direct, la tenue d'un « institut d'été », etc.;
- b) Le développement des connaissances en technopédagogie, notamment l'exploration des ratios professeur/ assistants à l'enseignement / étudiants, la gestion des droits d'auteurs, etc.;
- c) Les stratégies d'adoption par le corps professoral des technologies d'enseignement et d'apprentissage;
- d) La collaboration collèges/universités;
- e) La création d'un site web commun pour partager l'information, créer un dépôt d'outils, nourrir les discussions d'un groupe informel, mettre en valeur les expériences, etc.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 10 du document d'accompagnement.

## 5.11 Université Laurentienne

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : non répertoriés séparément
2. Nombre de cours en ligne : 168 cours (formation à distance); 4 programmes de baccalauréat
3. Plateforme : Desire2Learn
4. Salles multimédias : Inclus dans le plan de modernisation du campus (2017)
5. Investissement estimé : 92 000 \$ (développement de cours par formation à distance); 1,5 million de dollars (livraison)
6. Ressources humaines : Centre d'excellence en enseignement nouvellement créé; Conceptrice pédagogique, technicien de cours en ligne (15 h/semaine), technicien D2L (temps partiel); bibliothécaire – ressources en ligne
7. Défis : Adoption des technologies et appuis techno-pédagogiques; Perceptions du service en ligne comme étant de qualité inférieure au présentiel; Formation en ligne comme service d'appoint aux étudiants;
8. Initiatives : Programme hybride délocalisé (Hearst, Sainte-Anne) en service social
9. Confluences : Inventaire de cours en ligne (comme service d'appoint); Stratégies d'adoption des technologies; Conception de nouveaux programmes hybrides « délocalisés »

L'Université Laurentienne voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) La création d'un inventaire de cours (asynchrones) disponibles en français pour combler les besoins ponctuels des étudiants (dans une perspective de service à la clientèle plutôt que de maximisation des revenus de l'établissement d'ancrage de l'étudiant);
- b) Les stratégies d'adoption des technologies par le corps professoral, incluant les enjeux de la gestion collégiale;
- c) L'appui au développement de programmes conjoints en mode hybride « délocalisé » comme le programme en service social.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 11 du document d'accompagnement.

## 5.12 Université Saint-Paul

### Synopsis

1. Nombre de cours assistés par la technologie : non-répertoriés;
2. Nombre de cours en ligne : 20 cours en diffusion;
3. Plateforme : Blackboard Learn, Adobe Connect pour les cours à distance;
4. Salles multimédias : 3 salles de classe (Adobe Connect);
5. Investissement estimé : Entre 100 000 \$ et 150 000 \$ par année; Remplacement de ordinateurs, projecteurs et téléviseurs dans les salles de classe; Aménagement d'un studio d'enregistrement audio et vidéo;
6. Ressources humaines : Équipe multifonctionnelle de 5 personnes (formation à distance et informatique)
7. Défis : Adoption des technologies par le corps professoral; Accès aux ressources technologiques spécialisées;
8. Initiatives : Cours préalables en ligne; Approche croissance « organique »; Services d'assistance de proximité;
9. Confluences : Stratégies d'adoption des technologies d'apprentissage; Centre d'excellence et de ressources spécialisées commun pour les petits établissements; Adaptation de la technopédagogie aux réalités des petits groupes de cyber-apprentissage; Mise en commun des contenus.

L'Université Saint-Paul voit la confluence de ses intérêts avec les autres partenaires de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) autour des éléments possibles suivants :

- a) Les stratégies de démystification des technologies, d'accompagnement et d'assistance pour transformer les habitudes ancrées du corps professoral;
- b) Le développement d'un centre d'excellence accessible à tous (comprenant des concepteurs pédagogiques, des développeurs web, etc.) où les ressources névralgiques nécessaires aux petits établissements de moins de 1 500 étudiants pourraient être concentrées;
- c) L'adaptation de la conception pédagogique destinée à des grands groupes (par exemple, une classe de chimie de 300 étudiants) aux réalités de petits groupes de cyber-apprentissage et l'adaptation des contenus développés ailleurs;
- d) Le partage des technologies est difficile, mais il peut être possible de transposer des éléments à mettre en commun;
- e) Un cadre comme Ontario Online devrait prévoir une enveloppe dédiée aux établissements francophones, sous la responsabilité de gestion d'une institution qui pourrait rendre les contenus développés avec son appui financier disponibles à tous les membres.

La fiche signalétique détaillée se trouve à l'Annexe 12 du document d'accompagnement.